

## De l'oligarchie en Amérique



Par **THOMAS PIKETTY**

L'avenir de l'Amérique sera-t-il oligarchique et ploutocratique ? Une décision récente de la Cour suprême retirant toute limite au financement privé des campagnes politiques vient de relancer cette crainte. Les centaines de millions de dollars déversés par les frères Koch, milliardaires hyperrépublicains, pour les spots et les think tanks au service des candidats les plus droitiers sont devenues le symbole de l'argent tout puissant. Le spectre d'une dérive hyperinégalitaire et d'une capture croissante du processus politique par les «1%» agit comme jamais les débats outre-Atlantique.

Il y a quelques années, le mouvement Occupy Wall Street et ses étranges slogans («Nous sommes les 99%») avaient surpris l'Europe. Notre continent est plus préoccupé – en partie à raison – par la modernisation de son Etat social et les ratés de sa monnaie unique. Si Barack Obama a récemment expliqué que l'inégalité était «le principal défi de notre temps», c'est d'abord parce que la montée des inégalités a été infiniment plus massive aux Etats-Unis. Dans un premier temps, on a assisté à un envol sans précédent des rémunérations des supercadres. La concentration croissante des patrimoines est en passe de devenir le principal enjeu. La part détenue dans le capital national par les 1% les plus riches s'approche dangereusement des sommets observés dans l'Europe de l'Ancien Régime. Pour un pays qui s'est construit comme l'antithèse des sociétés patrimoniales européennes, le choc est rude.

La croissance perpétuelle de la population, le dynamisme de ses universités et de ses innovations ont pour l'instant préservé le pays de cette dérive. Mais cela ne suffit plus. Une première fois déjà, vers 1900-1920, la montée des inégalités avait suscité un vaste débat national – c'était l'époque du Gilded Age, de Rock-feller et de *Gatsby le Magnifique*. C'est ainsi que le pays s'est retrouvé à inventer dans l'entre-deux-guerres une fiscalité lourdement progressive sur les plus hauts revenus et les patrimoines hérités les plus importants, avec des taux marginaux supérieurs atteignant ou dépassant les 70%-80% pendant un demi-siècle. Va-t-on assister dans les années et décennies à venir à une réaction similaire de la démocratie américaine ? La décision de la Cour suprême montre que la bataille politique promet d'être rude – mais elle peut être gagnée. Les juges constitutionnels américains avaient déjà tenté de bloquer l'impôt sur le revenu au XIX<sup>e</sup> siècle et le salaire minimum dans les années 30. Ils semblent bien partis pour jouer le

même rôle réactionnaire, à l'image d'ailleurs du Conseil constitutionnel français, de plus en plus prompt à donner force de loi à ses opinions fiscales conservatrices, en toute bonne conscience.

Une difficulté supplémentaire vient du fait que la régulation du capitalisme patrimonial du XXI<sup>e</sup> siècle exige le développement de nouveaux outils et formes de coopération internationale. Les Etats-Unis représentent près du quart du PIB mondial. Le pays a la taille suffisante pour agir, en particulier pour transformer son impôt proportionnel sur les propriétés immobilières (issu du XIX<sup>e</sup> siècle, comme d'ailleurs les impôts similaires en Europe, à l'image de la taxe foncière en France) en un impôt annuel et progressif sur le patrimoine net individuel (prenant en compte les emprunts et les actifs financiers). Cela permettrait d'améliorer la situation de tous ceux qui cherchent à accéder à la propriété, tout en limitant la concentration au sommet. Ils ont aussi montré leur capacité à faire plier les banques suisses pour obtenir des transmissions automatiques d'informations sur les avoirs financiers de leurs ressortissants.

Pour aller plus loin, il faudrait que l'Union européenne joue enfin son rôle et développe avec eux un registre international des titres et des actifs. L'opacité financière et la concentration croissante des patrimoines sont des défis qui concernent l'ensemble de la planète. D'après les classements établis depuis 1987 par *Forbes*, les plus hauts patrimoines mondiaux ont progressé à un rythme moyen de 6%-7% par an entre 1987 et 2013, contre à peine 2% pour le patrimoine moyen. Le risque de dérive oligarchique existe sur tous les continents.

En Chine, les autorités ont pour l'instant choisi de réguler le problème au cas par cas, à la russe : on tolère les oligarques tant qu'ils sont dociles avec le pouvoir, et on les exproprie s'ils menacent les princes rouges du moment, ou bien si l'on sent que le seuil de tolérance de l'opinion publique risque d'être franchi. Les autorités semblent toutefois commencer à réaliser les limites d'une telle approche, et les débats sur la mise en place d'un impôt sur la propriété ont commencé. La taille du pays (bientôt un quart du PIB mondial) et son caractère très centralisé (bien plus que les Etats-Unis) lui permettraient d'agir avec efficacité le cas échéant.

Dans ce paysage global, l'UE souffre de son émiettement politique. Compte tenu des besoins de financement de son modèle social, elle est pourtant la partie du monde qui a le plus intérêt à agir contre les paradis fiscaux. En proposant de placer cette question au cœur du futur traité euroaméricain, elle a toutes les chances d'être entendue par une Amérique en proie au doute inégalitaire.

**Thomas Piketty** directeur d'études à l'EHESS et professeur à l'Ecole d'économie de Paris.

### ECONOMIQUES

## Rana Plaza : en finir avec l'esclavage moderne

Par **DOMINIQUE POTIER** Député PS de Meurthe-et-Moselle et **ÉDOUARD MARTIN** Candidat PS aux européennes

Il y a un an, dans les ruines d'un immeuble de la ville de Dacca, au Bangladesh, le monde découvrait les corps de 1138 victimes et, au milieu, les traces des marques textiles d'une des «fabriques» du monde. Un accident industriel sans précédent depuis Bhopal, qui aurait pu être balayé par le zapping médiatique si la révolte des familles des victimes et le travail patient et précis de plusieurs ONG n'avaient démontré le mécanisme à l'œuvre à Dacca et dans des dizaines d'autres drames restés dans l'ombre : une course folle au low-cost pour quelques centimes gagnés sur le prix d'un tee-shirt. La filière mondiale du textile «dopée» par la recherche de marges infinies fait payer le prix fort à ses petites mains : salaires indignes, conditions de travail honteuses et normes de sécurité méprisées.

Des mesures correctives furent annoncées par le gouvernement français et les quatre marques mises en cause ont fait, quant à elles, de belles déclarations d'intentions en promettant une réparation des dom-

**Un an après l'effondrement de l'immeuble abritant des ateliers textiles, Dacca est devenu le symbole de 1000 drames qui sont la chronique des invisibles.**

pages et un renforcement des dispositifs de prévention des risques. Force est de constater qu'un an après, les victimes ne sont toujours pas indemnisées. La raison en est simple : le jeu complexe de la sous-traitance qui engendre des chaînes de production sans visage permet aux entreprises transnationales d'afficher une innocence formelle et de s'affranchir de toute responsabilité sociale et environnementale.

En France, en réponse à cette injustice, une plateforme réunissant société civile et élus a conçu une loi établissant un lien juridique entre les «maisons mères», leurs filiales et sous-traitants. Rien de révolutionnaire, mais une simple transcription dans le droit français d'engagements pris par notre pays devant l'ONU et l'OCDE et qui vient rappeler l'universalité de la maxime de Sénèque : «*Cui prodest scelus is fecit*», «le coupable est celui à qui le crime profite». Fait rare, cette proposition de loi, initiée par huit grandes ONG, est à ce jour déposée par quatre groupes parlementaires et soutenue par les quatre principales organisations syndicales françaises. Malgré cette coalition inédite, les organisations patronales font, jusqu'à présent, obstacle à l'inscription de cette loi dans le calendrier parlementaire au nom de la compétitivité. Une victoire des lobbys, si elle se confirmait, serait un signal inquiétant. Comment en sommes-nous arrivés là ? Comment expliquer que, dans l'imaginaire de notre

pays et celui de ses élites, les entreprises multinationales soient passées du symbole honni du capitalisme à cet objet de fascination contemporaine ? Comment, sur le plan politique, avons-nous troqué un internationalisme militant parfois naïf pour un patriotisme économique souvent candide ? D'un excès à l'autre, nous oublions quelques fondamentaux sans lesquels nous perdons la boussole.

Les hommes qui luttent pour les droits humains au bout du monde sont les fils des syndicalistes européens du XIX<sup>e</sup> siècle et les frères de ceux qui, refusent, en Lorraine et ailleurs, les effets dévastateurs des délocalisations vers le low-cost. Les arguments développés par une partie du patronat sont les mêmes que ceux qui permettent de donner, encore aujourd'hui, un sursis au système scandaleux des paradis fiscaux : la compétitivité de nos entreprises multinationales serait fragilisée par une initiative unilatérale. Il n'est pas inutile de se souvenir que cette rhétorique paresseuse et perverse avait déjà cours chez les partisans de l'esclavage !

La modernité nous oblige à voir plus loin : ce que le consommateur, l'épargnant ou l'actionnaire gagne à court terme est lourdement payé à moyen terme par le citoyen, en termes d'insécurité liée à un environnement dégradé et la menace d'une violence

nourrie par la misère. La vraie compétitivité est celle qui nourrit un cercle vertueux de croissance durable pour l'emploi et la dignité humaine. Le reste est politique de gribouille et d'apprentis sorciers. La France des «jours heureux» et des pères de l'Europe aspire à un nouveau récit républicain, à un récit d'espérance pour la génération qui vient. Face aux mythologies consuméristes et financières, nous devons à la fois mesurer le vrai prix de certaines valeurs économiques et redécouvrir que certaines valeurs humaines n'ont pas de prix. La vie politique est le simple essai de créer un monde meilleur en évitant le pire. Dacca est devenu le symbole de 1000 drames qui sont la chronique des invisibles. Un an après, la France a rendez-vous avec le meilleur de sa tradition humaniste et sa dimension universelle. Les victimes doivent être reconnues dans leur dignité et le droit doit rendre crédible la responsabilité des détenteurs du pouvoir économique.

«Responsabilité», c'est le nom d'un pacte national qui ne peut être univoque. C'est un principe politique qui doit être placé au cœur du débat européen. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, la question n'est pas de savoir si nous sommes pour ou contre l'entreprise ou la mondialisation, l'enjeu est de rendre ces dynamiques «vivables» autour d'un concept étonnamment moderne : la loyauté.